

Fondation pour les sciences sociales
Appel à candidatures
2016 - 2017

Le retour des frontières

Après la chute du mur de Berlin en 1989, la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises associée à l'emprise croissante des organisations internationales régulant les échanges a pu laisser croire à l'abolition progressive des frontières. Cette chimère a été rapidement démentie par les conflits visant à redéfinir les frontières, les territoires et les souverainetés dans différentes régions du monde, par de nouvelles affirmations nationalistes et par de nouveaux mouvements sociaux appelant au retour des frontières perçues comme des protections économiques, culturelles et sociales. Au sein même de l'Europe, après les guerres de l'ex Yougoslavie, de nombreux mouvements revendiquent l'installation de nouvelles frontières. La mondialisation a pu favoriser la viabilité des petits territoires en les émancipant de leurs voisins. En ce sens la construction européenne a renforcé le régionalisme ou l'indépendantisme de l'Ecosse, de la Catalogne, de la Flandre...

En dépit de la mondialisation des échanges et des informations, en dépit des traités commerciaux, on envisage de construire des murs et bien des pays ont décidé de fermer leurs frontières afin de se protéger de vagues migratoires perçues comme incontrôlables et dangereuses. Entrons-nous dans un monde où circuleront les marchandises et les informations alors que les frontières seront fermées aux hommes qui n'appartiennent pas aux élites mondialisées ? A quoi servent les frontières, à qui profitent-elles, à qui manquent-elles ?

Cet appel d'offre s'adresse à toutes les sciences sociales : l'anthropologie, le Droit, l'économie, la géographie, l'histoire, les sciences politiques, la sociologie... Il se décline autour de quelques grandes questions dans lesquelles les travaux des chercheurs peuvent se situer.

Il est possible d'évoquer quelques thèmes sans limiter l'imagination des chercheurs intéressés par cette question.

Migrations internationales et Droit des étrangers

Le retour des frontières concerne d'abord les hommes et leurs conditions de circulation et d'installation dans divers pays. Quelles sont les politiques migratoires mises en œuvre dans les pays accueillant traditionnellement des migrants ? Comment les systèmes juridiques nationaux et le droit international définissent les migrants économiques et les réfugiés ? Quelles sont les normes d'accès aux différents droits : droits civiques, droits sociaux et droits culturels ? Comment, aujourd'hui et pas seulement en Europe, se constituent et se gèrent par les États et les ONG, les flux de réfugiés qui fuient les guerres, le terrorisme et la misère ?

Les frontières peuvent se déplacer au sein de chaque pays concerné. On peut observer des processus migratoires visant « l'assimilation » progressive des étrangers conformément au récit migratoire du « creuset français » ou du « *melting pot* » américain. Mais dans bien des cas ces récits ne sont plus que des fictions quand se maintiennent des frontières sociales, culturelles et spatiales

entre les communautés, quand les nouveaux venus restent des étrangers durablement installés, plus ou moins légalement, dans une société. Il existe aussi des diasporas qui maintiennent des relations denses avec les pays de départ et qui construisent des économies et des réseaux d'échanges participant d'une mondialisation par le bas, échanges au sein des diasporas, soutiens financiers aux pays d'origine... Comment se constituent les cycles des échanges et des mobilités ? Comment se maintiennent les liens au-delà des frontières ?

De nombreuses populations restent à la frontière de plusieurs États-nation et de plusieurs cultures et continuent à circuler entre des économies, des pays, des continents et des cultures malgré la rigueur des frontières.

Normes nationales et internationales

Paradoxalement, le retour des frontières ne semble pas freiner le déploiement des échanges des biens et des informations. Entre une logique de libre échange et une logique protectionniste se développent de multiples accords internationaux, régionaux, bilatéraux, visant à réguler les échanges, à fixer des normes, à dresser des frontières ou à les effacer.

Ces enjeux et ces négociations concernent tout un ensemble de marchés et de domaines, à commencer par l'information, internet et les divers biens culturels. On peut aussi penser à la définition des espaces de souveraineté territoriaux, aériens et maritime, à l'eau et, bien évidemment, aux conflits et aux accords environnementaux. Tous ces domaines relèvent de la souveraineté des États, mais aussi de l'action des ONG, des très grandes entreprises et des organismes internationaux qui interviennent au-delà des frontières au nom de normes universalistes.

Considérés traditionnellement, par nombre d'économistes depuis Adam Smith, comme une source d'enrichissement réciproque, les échanges internationaux sont questionnés notamment pour leurs effets sur l'emploi et sur les revenus des classes moyennes des pays développés. On assiste au retour de l'idée de barrière et de frontière comme moyen de protéger des économies fragilisées par la mondialisation. C'est dans cette même veine que le FMI vient de publier un rapport sur la nécessité de réduire les mouvements de capitaux transfrontaliers. Y a-t-il retour des frontières dessinant de grandes zones d'échange, et de frontières plus étroites épousant des cartes nationales, voire régionales ?

En définitive, il s'agit de comprendre comment libre échange et protectionnisme se combinent et se combattent dans tout un ensemble de domaines, redéfinissant des frontières en fonction des enjeux économiques, culturels, nationaux et religieux. Tout se passe comme si les diverses frontières ne se superposaient pas.

Populismes et nationalismes

Dans de nombreux pays se développent des mouvements sociaux en appelant au retour des frontières. Derrière la notion trop vague de populisme se tiennent des logiques fort différentes allant des nationalismes autoritaires et xénophobes au désir de protection contre un environnement économique et social qui semble incontrôlable et menaçant. Dans bien des cas, les systèmes politiques sont fragilisés et menacés par ces appels à de nouvelles frontières. Au sein

même de ces sociétés, des régions et des nations réclament l'élévation de frontières. S'agit-il d'un nouveau printemps des peuples démocratiques ou s'agit-il du « retour » des nationalismes, des États forts et des anciennes frontières ? Assistons-nous à la fin du projet européen ? Au sein même des sociétés, les niveaux qui hiérarchisent les groupes sociaux sont-ils remplacés par des barrières et des frontières qui les séparent et les distinguent de plus en plus nettement ?

L'approbation ou la critique de ces mouvements ne suffit certainement pas à les comprendre et nous devons analyser comment les frontières reviennent dans l'imaginaire des identités et dans la pensée politique. Dans cette perspective, on peut s'intéresser aux représentations de la frontière et notamment à celles de la « juste » frontière. Qu'est ce qui pourrait légitimement faire frontière : la langue, les mémoires, l'histoire politique, les paysages ... ? Comment vivent les zones frontalières qui bénéficient de la frontière et de la facilité de la franchir quand la frontière est une ressource économique, culturelle et sociale, bien plus qu'un obstacle ?

La question des frontières entre les États nationaux, d'une part, et entre les zones économiques, d'autre part, mérite d'être approfondie à la lumière des modèles fédératifs dans l'histoire. Qu'est-ce qui distingue la fédération économique de l'empire ? Qu'est-ce qui distingue la frontière économique intérieure (par exemple en Chine) et la frontière politique internationale ? L'idée d'une Europe fédérale des régions signe-t-elle la mort des États nations ?

Parmi les travaux attendus, les monographies de territoires seront les bienvenues si elles mettent en évidence le rôle des frontières à l'échelle transfrontalière, ainsi que les monographies de trajectoires migratoires si elles mettent en évidence le rôle des différentes frontières (linguistiques, juridiques, économiques, sociales) dans les mobilités sociales.

* * *

Le but de cet appel d'offre est de mobiliser les chercheurs qui travaillent sur les thèmes que nous avons suggérés et sur d'autres qui s'en rapprochent. Les projets susceptibles d'être retenus associeront des recherches empiriques de qualité à des problématiques relativement ouvertes et générales. A travers la question des frontières, ils auront l'ambition de nous permettre de mieux comprendre comment nos sociétés fonctionnent et se transforment, et comment les pratiques et les expériences singulières s'inscrivent dans des enjeux collectifs.